

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des transports

Direction des transports aériens

Liste du 19 mai 2026

relative au cahier des charges portant sur l'uniforme des agents de sûreté aéroportuaire mentionné à l'article 11-8 de l'annexe à l'arrêté du 11 septembre 2013 relatif aux mesures de sûreté de l'aviation civile

NOR : TRAA2610561K
(Texte non paru au journal officiel)

Ce cahier des charges peut être consulté en couleur sur le site internet du ministère des transports à l'adresse suivante : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/agents-surete-aeroportuaire> à la rubrique uniforme des agents de sûreté aéroportuaire.

I. – TENUE DE VILLE

A – Homme

- Blazer agents
- Blazer encadrants
- Chemise manches longues et manches courtes
- Pantalon
- Polo manches longues et manches courtes
- Blouson coupe-vent (« Softshell »)
- Pull col V

B – Femme

- Blazer agentes
- Blazer encadrantes
- Chemisier manches longues et manche courtes
- Pantalon
- Jupe
- Chemisier de grosseur manche longues et manches courtes
- Pantalon de grosseur
- Polo manches longues et manches courtes
- Blouson coupe-vent (« Softshell »)
- Cardigan

II. - TENUE DE PISTE

A – Homme

- Trench

B – Femme

- Trench

C – Mixte

- Parka de piste
- Pantalon de travail
- Ecusson
- Chaussures
- Accessoires :
 - Casquettes
 - Bonnet
 - Tour de cou
 - Gants temps froid

III. – EVOLUTIONS ANCIENNE COLLECTION ET NOUVELLE COLLECTION

IV. – BAREME

- Taille homme
- Taille femme

La présente liste sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports.

Fait le 19 mai 2026.

Pour le ministre et par délégation,
La sous-directrice de la sûreté et de la défense

L. ARAGNOUET